

L'élaboration du plan de travail doit notamment tenir compte de la **durée maximale des études** et du **régime d'études** (temps complet, temps partiel) de l'étudiant. Le respect du plan de travail et son degré de progression sont analysés tous les trimestres au moment de la remise du rapport d'avancement trimestriel.

Identification de l'étudiant

Nom : _____ Prénom : _____

Code permanent : _____ Courriel UQAC : _____

Tél. résidence : _____ Tél. bureau : _____

Code et nom du programme : _____

Pour consulter la liste des programmes de cycles supérieurs (volet recherche) : [liste-prog-cycles-sup.pdf](#)

Régime d'études (temps complet ou temps partiel) :

Trimestre et année d'admission au programme : Trimestre : _____ Année : _____

Type de travail de recherche :

Titre :

Trimestre prévu du dépôt pour évaluation : Trimestre : _____ Année : _____

Planification du travail et échéancier

Étapes (incluant la rédaction)	Tâches à effectuer	Échéancier			
		Trimestres			Année
		H	E	A	

